



Pour diffusion immédiate

PRÉOCCUPATIONS DE L'AFÉSAQ

Récemment nos membres nous ont fait part de leurs préoccupations liées aux délais d'obtention de propositions de projets d'intérêt pour leur communauté, ou encore des délais importants d'approbation et de mise en œuvre de projets pouvant dépasser les 18 mois. Certaines communautés se sont même vues refuser des projets déjà approuvés avant la Loi 10, suite aux modifications de l'organisation clinique du réseau de la santé.

L'AFÉSAQ partage ces préoccupations et souhaite que les autorités compétentes trouvent un terrain d'entente à la satisfaction des parties. L'association s'inquiète particulièrement des répercussions sur le lien de confiance des donateurs envers leurs fondations et leurs établissements de santé dans la mise en œuvre de projets pour lesquels ils ont été sollicités. La capacité des fondations de maintenir ou d'augmenter les contributions annuelles aux établissements de santé est en jeu. Plus que jamais les fondations ont un rôle de catalyseur des besoins des établissements de santé et sont fiduciaires des dons de leurs communautés respectives, un rôle qui va bien au-delà des 225 millions de dollars qu'elles versent annuellement aux établissements de santé du Québec.

- Le succès philanthropique repose sur :
 - la confiance et le respect entre l'établissement de santé, la fondation et ses donateurs;
 - la capacité des fondations de proposer aux donateurs des projets qui suscitent l'implication et génèrent un impact au sein de leur communauté.
- Les fondations d'établissement de santé ont la mission de contribuer à la santé de leur communauté respective en soutenant financièrement des projets de développement prioritaires au bénéfice de leur milieu.
- L'association considère les intervenants de la santé et de la philanthropie comme des partenaires. Une relation de confiance est une condition essentielle à l'atteinte des objectifs de tous les participants (communauté, fondations, établissements de santé, MSSS, gouvernement provincial et fédéral).

M. Roger S. Gibb, ing., Président du conseil d'administration de l'AFÉSAQ

Source : AFÉSAQ

Contact média : Pour toutes questions, veuillez contacter M. Hugo Rivard-Royer, Directeur général de l'AFÉSAQ au 1 888 760-2325, poste 1 ou h.rivard-royer@afesaq.qc.ca